

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
Installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes

Numéro du CQP	099 2016 02 16	
Date d'échéance	Décembre 2026	
Créé par les CPNE du	16 février 2016	
Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex	
Responsable :	Jean-François Gorre 01 40 69 52 13 CPNE.BTP@national.ffbatiment.fr	
Porteur du dossier :	Fédération Française du Bâtiment	
Responsable :	ACTIBAIE Groupement professionnel des portes portails et stores	Aurélie Laversanne 01 40 55 13 08 laversannea@metallerie.ffbatiment.fr
Secteur d'activité	Bâtiment	
Description de l'emploi :	<p>Sous les directives de sa hiérarchie ou donneur d'ordre, l'installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes réalise des opérations d'installation de portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels et de portes automatiques piétonnes dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation.</p> <p>L'installateur intervient seul ou en équipe sur le chantier. Il peut être amené à contrôler les travaux de son équipier. Il doit faire preuve d'initiative et de réactivité.</p> <p>Il intervient sur différents types de chantier (milieu industriel, logements (maisons individuelles ou collectifs d'habitation), agencement de magasin, lieux de travail, collectivités...) en neuf ou en réhabilitation.</p> <p>Il est responsable du contrôle et de la qualité de son travail, de sa sécurité et de la sécurisation de sa zone d'intervention. Il finalise son intervention par une démonstration auprès du client.</p> <p>En contact direct avec les clients il dispose d'un bon relationnel et sait également prendre en compte les besoins des usagers qu'il peut côtoyer en situation de travail.</p> <p>Il est capable de rendre compte à sa hiérarchie ou donneur d'ordre à l'issue des travaux.</p>	
Dénomination de la Qualification	Ouvrier Professionnel	
Classement	Niveau III P1 CCN ouvrier du bâtiment	

CQP 099 2016 02 16- Installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes
Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Organiser son intervention d'installation de portes, portails et portes automatiques piétonnes	
Préparation et contrôle amont de l'installation	Préparer l'installation sur le plan matériel, logistique et sécuritaire , à partir d'une demande d'intervention documentée par la hiérarchie afin de garantir le bon déroulement.
	Vérifier la faisabilité technique de l'intervention par rapport au plan d'installation préparé par le responsable hiérarchique afin de garantir l'installation dans les conditions attendues de sécurité, de délai et de qualité.
	Dialoguer avec le client et les autres intervenants sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés afin de garantir son déroulement dans les conditions requises de délai, sécurité et qualité.
Déploiement du matériel et sécurisation de l'intervention	Sécuriser l'intervention en sélectionnant les Moyens de Protection Collective (MPC) si nécessaires et les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés selon les règles de santé et sécurité afin de réduire tout risque d'accident.
	Approvisionner la zone de travail avec le matériel et le produit à installer , en s'assurant de respecter les règles de sécurité concernant le port de charges lourdes, les règles de circulation, afin de garantir le bon déroulement des différentes étapes d'installation.
Bloc 2 : Réaliser son intervention d'installation de portes, portails et portes automatiques piétonnes	
Dépôt de l'installation existante	Démonter l'ancien produit , en suivant toutes les étapes et les règles de sécurité, afin de permettre l'installation du nouveau produit.
	Préparer le support de la nouvelle installation , en s'assurant qu'aucun dégât n'a été causé par la dépose, afin d'assurer le bon déroulement de l'installation du nouveau produit.
Pose de la nouvelle installation	Monter le produit en respectant les instructions de montage du fabricant et les normes en vigueur afin de répondre aux exigences du client en termes de qualité et de délai.
	Installer le produit en adaptant les modes de fixation au support rencontré en fonction des normes en vigueur et des instructions du fabricant.
	Procéder à la mise en service du produit installé , en s'assurant de respecter les règles de sécurité, afin de régler et finaliser l'installation
Clôture de l'intervention	Procéder aux contrôles et essais de l'ensemble des fonctions , en s'assurant de répondre aux exigences client, afin de valider la conformité du produit installé.
	Remplir avec précision les documents d'installation (PV de réception ou rapport d'exécution) afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie et au client.
	Nettoyer la zone de travail des différents déchets, notamment ceux générés par le démontage d'une installation existante, dans le respect des règles environnementales à observer sur le chantier afin de laisser sa zone de travail propre et sans risques de pollution

